

FORMATION INFIRMIÈRE

98% DE TAUX DE RÉUSSITE
| 98% DE TAUX D'INSERTION PROFESSIONNELLE
93% DE TAUX DE SATISFACTION

L'Institut de formation de l'EPSAN est agréé pour dispenser la formation en soins infirmiers et la formation aide-soignante. Nous sommes situés au sein d'un établissement public de santé, l'EPSAN (Etablissement Public de Santé Alsace Nord).



**141 avenue de
Strasbourg - BP 83
67173 BRUMATH CEDEX**



**03 88 64 61 56
03 88 64 57 44**



ifsi@ch-epsan.fr



IFSI-IFAS de Brumath

L'INSTITUT DE FORMATION EN RÉSUMÉ

- Une pédagogie innovante et de qualité proposée par des formateurs experts et des professionnels
- Un suivi pédagogique individuel
- Un réseau solide et durable permettant une offre de stage diversifiée
- Une ouverture à l'international
- Des conditions d'accueil et de travail de qualité
- Un équipement multimédia et en simulation en santé

Une équipe pluriprofessionnelle disponible

L'équipe pédagogique place l'humain et le développement professionnel au cœur de ses préoccupations. A l'écoute et disponible, cette équipe attache une grande importance au bien-être des étudiants et élèves durant leur formation.

Des méthodes pédagogiques efficaces, une pédagogie en alternance

- Formation théorique : Cours magistraux, pédagogie inductive, apports didactiques, travaux de groupe, études de cas, exposés, travaux dirigés, analyses de situation, suivi pédagogique, simulation en santé
- Formation clinique : stages

LE MÉTIER D'INFIRMIER

L'infirmier dispense des soins de nature préventive, curative ou palliative, visant à promouvoir, à maintenir et à restaurer la santé de la personne malade. L'infirmier contribue à l'éducation à la santé et à l'accompagnement des personnes dans leurs parcours de soins en lien avec leur projet de vie. Il travaille en étroite collaboration avec le corps médical et encadre parfois une équipe d'aides-soignants.

Les principales missions de l'infirmier sont :

- Evaluer l'état de santé d'une personne et analyser les situations de soins
- Concevoir et définir des projets de soins personnalisés
- Planifier des soins, les prodiguer et les évaluer
- Mettre en œuvre des traitements

Code du Répertoire National des Certifications Professionnelles -RNCP- 8940
Fiche descriptive consultable sur le site du répertoire national France Compétences
www.francecompetences.fr

DES PRESTATIONS DE QUALITÉ

- Accès aux personnes en mobilité réduite
- Matériel informatique à disposition
- Wifi
- Abonnements électroniques : revues professionnelles
- Espace convivial réservé aux apprenants
- Restaurant du personnel la Psystub
 - Cafétéria l'Entr'Actes
 - Hébergement au Home des Etudiants
 - Parking gratuit
 - Autoroute, gare et bus à proximité

INSTITUT DE FORMATION
EN SOINS INFIRMIERS

LA FORMATION

Niveau de formation

Le Diplôme d'Etat d'Infirmier (DEI) est enregistré au niveau 3 du cadre national des certifications professionnelles.

Objectifs de votre formation

A l'issue de la formation, vous serez capable :

- D'accompagner et soigner la personne dans les activités de sa quotidienne et sociale dans le respect de son projet de vie
- De collaborer aux projets de soins personnalisés dans le cadre de votre champ professionnel
- De contribuer à la prévention des risques et au raisonnement clinique interprofessionnel

Votre formation

Notre capacité d'accueil en formation infirmière est de 65 étudiants et 3 places pour les passerelles de formation.

La formation se déroule sur 3 ans, en alternance : 60 semaines de stages et 60 semaines d'enseignements théoriques.

Vos débouchés : secteurs d'activité /Poursuite d'études

Exercice professionnel en milieu varié.

Spécialités : Infirmier anesthésiste, infirmier de bloc opératoire, infirmière puéricultrice

Perspectives de carrières : les masters infirmier en pratiques avancées, le management : cadre de santé.



DEVENIR INFIRMIER

Prérequis

Avoir 17 ans au moins au 31 décembre de l'année d'entrée en formation et être titulaire du baccalauréat ou équivalent OU justifier d'une activité professionnelle d'une durée minimum de 3 ans à la date d'inscription.

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

En formation initiale

Obtention du baccalauréat

Inscription sur le site www.parcoursup.fr

En formation continue

Epreuve écrite d'admissibilité (30 minutes de français et 30 minutes de calculs de base) avec obtention d'une note supérieure ou égale à 10/20.

Epreuve orale d'admission avec obtention d'une note supérieure ou égale à 10/20 et classement en rang utile.

Dossier d'inscription téléchargeable en ligne sur www.ch.epsan.fr

RENTRÉE : SEPTEMBRE

Epreuve de sélection : sélection sur dossier

Coût : 60 € pour les droits d'inscription

Les dossiers d'inscription administrative sont disponibles sur internet www.ch-epsan.fr ou au secrétariat de l'institut ifsi@ch-epsan.fr / 03.88.64.61.56

PASSERELLES

Licence Sciences pour la Santé

Passerelles inter-métiers du soin

DISPENSES

Les dispenses sont téléchargeables en ligne sur www.ch.epsan.fr

